

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande pour obtenir l'autorisation d'acquiescer des actifs visant la réalisation du projet de mise en œuvre du programme de francisation de Gazifère (Dossier R-3862-2013)

Objet de la demande

Gazifère Inc. (**Gazifère**) a déposé, le 3 octobre 2013, une demande afin d'obtenir l'autorisation requise de la Régie de l'énergie (la **Régie**) pour mettre en œuvre le programme de francisation approuvé par l'Office québécois de la langue française. Gazifère estime que les coûts de ce projet s'établiront à 1 038 000 \$ en investissements. Elle prévoit également que des charges d'exploitation additionnelles seront engendrées par le projet.

La demande est soumise en vertu des articles 31 (5°) et 73 (1°) de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande sur dossier.

Les personnes intéressées pourront transmettre à Gazifère des demandes de renseignements, au plus tard le **7 novembre 2013 à 12 h**. Gazifère aura jusqu'au **21 novembre 2013 à 12 h** pour y répondre. Par la suite, les personnes intéressées pourront soumettre des observations écrites au plus tard le **28 novembre 2013 à 12 h**. Gazifère pourra répondre à ces observations au plus tard le **5 décembre 2013 à 12 h**.

Les observations écrites doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, dont le texte est accessible sur le site Internet de la Régie et à son Centre de documentation.

La Régie pourra accorder des frais aux personnes intéressées pour la préparation de leurs observations écrites dans la mesure où les frais réclamés sont raisonnables et que les observations auront été utiles à ses délibérations. À cet égard, la Régie considère que les frais engagés par les personnes intéressées pour l'étude de ce dossier ne pourront excéder 5 000 \$, taxes en sus.

Pour toute autre information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca